



VilleYvetot

Février 2022

(RE)DÉCOUVREZ YVETOT, CAPITALE DU PAYS DE CAUX



Et notre rue alors, on
ne la respecte pas ?
Page 3.



Les Jeunes
élus d'Yvetot
Page 4.





ÉDITO

Chère Yvetotaise, cher Yvetotais,

Nous venons de traverser une année particulièrement difficile et éprouvante. Pour ne rien arranger, une cinquième vague et un nouveau variant plus contagieux, entravent toujours notre vie quotidienne.

Aussi, avons-nous dû faire l'impasse sur les événements qui rassemblent beaucoup de personnes, en intérieur, tels le repas des anciens et la cérémonie des vœux à la population. Il ne fallait pas faire courir de risques à nos concitoyens. Nous espérons qu'au cours de cette année 2022 la situation sanitaire reviendra à la normale, et que nous pourrions enfin tous nous retrouver régulièrement.

En attendant, la vaccination contre la Covid-19 se poursuit. Depuis le samedi 8 janvier, les enfants de 5 à 11 ans peuvent se faire vacciner ; le centre de vaccination d'Yvetot est ouvert tous les samedis après-midi. A partir de février, il sera ouvert tous les mercredis et samedis après-midi (ce qui permettra de vacciner environ 320 enfants par semaine).

Au total, ce sont plus de 50 000 personnes qui auront été accueillies depuis l'ouverture. Un rythme très soutenu qui permet de vacciner 550 personnes par jour... J'adresse un immense merci aux équipes en poste !

Parallèlement, l'ensemble des élus continuent à œuvrer au quotidien pour la mise en place de nombreux projets. Vous découvrirez encore, grâce à un trombinoscope, les visages de vos jeunes élus du Conseil Municipal Enfants et Conseil Municipal Jeunes. Très fiers de les avoir à nos côtés, nous savons pouvoir compter sur leur dynamisme, leur enthousiasme, et leur imagination. Ils sont, et seront acteurs à part entière, de la vie de la cité.

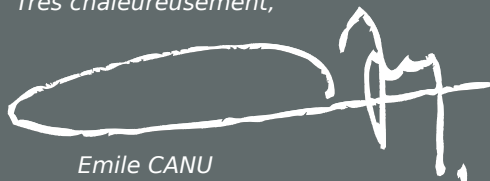
Cette implication, nous la retrouvons également au sein des services de la Ville et du CCAS. Leurs missions sont nombreuses : favoriser le lien social, apporter un cadre de vie de qualité aux familles et agréable pour nos aînés, faciliter vos démarches, toujours mieux vous informer... Je les remercie et je souligne leur professionnalisme.

L'équipe municipale met à votre service, son dévouement, son imagination, son énergie et sa détermination, jour après jour, tout au long de l'année.

Notre ville est solidaire, protectrice, ambitieuse et tournée vers l'avenir. Elle ne sera ville « attractive et de progrès » qu'avec vous tous, vous qui êtes la vie de la cité, et avec cet objectif permanent qui est de « toujours mieux vivre ensemble à Yvetot ».

Au nom de la Municipalité, pour chacune et chacun d'entre vous, et vos proches, je forme les vœux les plus chaleureux de bonne santé, de bonheur et de réussites pour l'année 2022.

Très chaleureusement,


Emile CANU
Maire d'Yvetot

SOMMAIRE

■ DÉCLARATION D'URGENCE CLIMATIQUE	3
■ ATTRACTIVITÉ ET CŒUR DE VILLE	4-5
■ PERSONNEL MUNICIPAL ET SERVICE PUBLIC	6
■ LIEN SOCIAL	7
■ EXPRESSION LIBRE	8

AGENDA

Spectacle Muerto O Vivo - Les Vikings
Mercredi 9 février - 16 h 30

Spectacle ADN Baroque - Les Vikings
Mercredi 23 février - 18 h 30

Spectacle KO KO MO - Les Vikings
Vendredi 4 mars - 20 h 30

Exposition «J'ai l'impression que nous ne sommes plus au Kansas» - Galerie Duchamp
Du 25 février au 12 juin

30^e Foire aux Arbres et aux Végétaux
Champ de Foire
Samedi 12 et dimanche 13 mars

22^e Concours d'Animaux de Boucherie
Place des Belges
Mercredi 16 mars

Cérémonie patriotique
Place de l'Hôtel de Ville
Samedi 19 mars

Fresque du Climat
Maison De Quartiers
Samedi 19 mars - de 14 h à 17 h

Marche et Nettoie, la rencontre participat'Yv et citoyenne
Dimanche 20 mars - 10 h - Lieux en page 3.

Carnaval des enfants
Parking Salle du Vieux Moulin
Mercredi 23 mars - 14 h 30
avec la Maison de Quartiers, l'Accueil de loisirs et le Centre Socioculturel St Exupéry

Yvetot mag'

Mairie d'Yvetot - Place de l'Hôtel de Ville
BP 219 - 76196 Yvetot Cedex
Tél. : 02 32 70 44 70
E-mail : mairie@yvetot.fr
Site Internet : www.yvetot.fr



Directeur de la publication : **Emile CANU**.
Rédacteur en chef : **Herléane SOULIER**.
Photos, rédaction, mise en page, maquette :
Direction de la Communication et de l'Information
Stéphane MILLER et Jordan HURE.

Impression
Corlet Imprimeur - ZI rue Maximilien Vox
BP 86 - Condé-sur-Noireau - 14110 Condé-en-Normandie
Tirage 7000 exemplaires



Distribution par l'association ISA
Rue des Chouquettes - 76190 Yvetot

ET NOTRE RUE ALORS, ON NE LA RESPECTE PAS ?

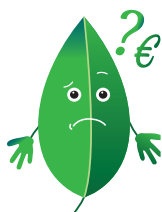


DUCO A DIT... FERMEZ LES YEUX !

Prenez quelques minutes, fermez les yeux et imaginez que les déchets au sol se décollent et montent à la hauteur de vos yeux... Aimeriez-vous déambuler dans les rues et croiser du regard ces crottes de chiens, ces mégots et tous les autres déchets comme les masques usagés ?

Il est bien entendu interdit par la loi (Code pénal : article R634-2) d'abandonner des déchets dans la rue et les déjections canines en font partie.

Il existe des bacs à mégots en centre-ville, positionnés devant les bars / tabacs, et il est prévu que cinq autres soient installés dans la ville courant 2022.



DUCO A DIT... NE PAYEZ PAS PLUS CHER !

Les mouchoirs, gants et masques doivent être jetés dans la poubelle classique d'ordures ménagères et surtout pas dans le bac de tri, ce qui conduit à un refus et donc l'augmentation du coût de traitement.



DUCO A DIT... ENSEMBLE, TOUS RESPONSABLES

Tous les agents de la ville contribuent, sur le terrain, à évacuer les déchets dans nos rues. Pour des raisons sanitaires évidentes, l'hygiène est l'une des barrières pour lutter contre la prolifération des virus dont la covid-19. Stop aux mouchoirs qui tombent des poches, aux mégots de cigarette jetés à la volée, aux masques retrouvés aux abords des trottoirs...



Assumer ses responsabilités individuelles ou faire preuve de civisme, c'est assurer plus de propreté dans la ville. Des élèves de primaire définissent le civisme comme une attitude du bien-être ensemble.

Je vous invite donc à mieux vivre ensemble en extérieur et vous donne rendez-vous le dimanche 20 mars à 10h pour une nouvelle rencontre participative et citoyenne « Marche et Nettoie ».



MARCHE et Nettoie

La rencontre participative et citoyenne

RENDEZ-VOUS DANS LES 4 QUARTIERS D'YVETOT

- N PARKING DE L'ESPACE CLAUDIE ANDRÉ DESHAYS
- S PARKING DU CIMETIÈRE ST LOUIS
- E PARKING DES CARS DU COLLÈGE CAMUS
- O DERRIÈRE L'ÉCOLE JEAN PRÉVOST



PLUS D'INFORMATIONS
sur www.yvetot.fr



LES JEUNES ÉLUS D'YVETOT

Le Conseil Municipal des Enfants (CME) a été élu à Yvetot le 21 octobre 2021 et se compose de 15 élèves de CM1 et CM2. Les élections se sont déroulées exactement comme celles qui sont organisées pour les adultes : campagne électorale, bureau de vote avec carte d'électeur, isolements, urne, opération de dépouillement en mairie et annonce des résultats. Les trois conditions pour déposer une candidature étaient d'habiter Yvetot, de fournir une autorisation parentale et de s'engager pour un mandat de 2 ans. **Depuis leur élection, les jeunes se sont réunis 3 fois (une fois par mois, le mardi après l'école).** Ils ont soumis beaucoup de remarques et propositions allant des voitures qui circulent trop vite rue Ferdinand Lechevallier, de la pollution lumineuse des commerces la nuit, jusqu'à organiser des animations dans les EHPAD et proposer un spectacle de fin d'année commun aux trois écoles; sans oublier leurs préoccupations concernant les aménagements urbains...

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) a été élu à Yvetot le 2 octobre 2020 et se compose de 14 jeunes des classes de 5e, 4e et 3e des collèges Bobée et Albert Camus. Ils ont été élus pour deux ans. La situation sanitaire ne leur a pas permis de se réunir régulièrement la première année. Normalement, les réunions ont lieu un mercredi après-midi par mois, sauf pendant les vacances scolaires. Cependant, à l'instar des plus jeunes, ils fourmillent d'idées et de propositions. A ce jour, ils travaillent sur deux projets : la prévention du harcèlement scolaire et une rencontre entre les deux collèges sous forme d'Olympiades qui aurait lieu le 23 juin 2022, journée nationale de l'Olympisme et du Paralympisme. Les équipes, mixtes (collèges et genre), s'affronteraient via des épreuves sportives et des ateliers plus « culturels ». Un troisième projet semble se dessiner : à quoi ressemblerait Yvetot avant que la ville ne soit détruite par les bombardements ?

Ces jeunes pousses, élues Yvetotaises, découvrent, depuis le début de leur mandat, le rôle et la place d'une institution de démocratie locale. Les élus du Conseil Municipal leur donnent la parole et les rendent actifs dans la vie publique, tout en leur apprenant à être citoyens et responsables. Chaque enfant membre du CME ou du CMJ a la possibilité d'exprimer ses idées et celles des enfants qu'il représente. Ce conseil est donc un lieu d'expression et de partage des idées des enfants. Chaque projet fait l'objet d'un débat au sein du Conseil et d'un vote.

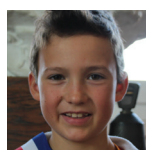
Mais qui sont ces jeunes élus ?
Vous les avez sans doute déjà croisés lors des cérémonies patriotiques, fêtes ou inaugurations...

Bon à savoir



Contact
nathalie.fohrer@yvetot.fr - 07.48.85.22.65

LE CME



ALBIN L.



ARTHUR R.



BASTIEN G.



CHLOÉ S.



EMMA M.



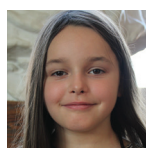
ESTEBAN H.



JULES C.



KHADY K.



LEA E.



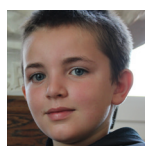
MATHILDE H.



NOELLI L.



ORIANA S.



RUDY J.

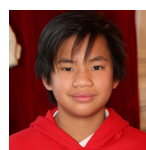


THEO N.

LE CMJ



AMANDINE F.



BRIEUC J.



EMMY A.



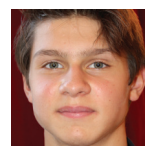
FREDERIC C.



LEANE R.



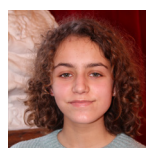
LOÏS M.



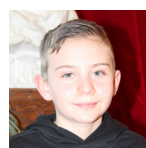
LUCAS M.



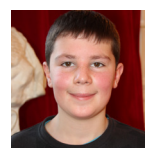
MELODY M.



JANNA B.



NATHAN D.



ROMAIN D.



SARAH D.



SELENA R.



SHONA L.

(RE)DÉCOUVREZ YVETOT

Le vendredi 7 janvier 2022, pour la deuxième année consécutive, les vœux de la Municipalité à la population étaient dématérialisés. Sur la page Facebook de la Ville et sur les panneaux numériques du centre-ville, vous avez pu suivre la vidéo de cette cérémonie. « Le contexte sanitaire nous empêche une nouvelle fois de nous retrouver comme nous l'avions imaginé mais nous espérons très vite vous retrouver dans de meilleures conditions » introduisait Herléane Soulier, Adjointe au Maire en charge de la Communication, des supports numériques et des relations internationales. Le Maire, Émile Canu, a dressé les grandes perspectives de l'année 2022 : la réhabilitation de la place des Belges avec la construction d'une halle ouverte permettant le marché pour les petits producteurs ainsi que les animations de centre-ville, la préservation du Quartier du Fay avec la mise en place d'une Orientation d'Aménagement Programmée incluse

dans le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal permettant de renforcer les qualités architecturales et paysagères, la réalisation des phases tests du déploiement du plan vélo, la préparation de l'anniversaire des 1000 ans d'Yvetot qui aura lieu de septembre 2024 à juillet 2025 en lien avec tous les partenaires locaux volontaires...

Gérard Charassier, Adjoint au Maire en charge des relations avec l'intercommunalité, a inauguré ses nouvelles missions en présentant ses ambitions pour que la Ville centre (Yvetot) et la CCYN (Communauté de Communes Yvetot Normandie) puissent offrir aux usagers le meilleur service public au regard de leurs compétences respectives. Francis Alabert, Premier Adjoint au Maire en charge des travaux, a rappelé les chantiers engagés pour cette nouvelle année : phase 2 des travaux d'accessibilité des bâtiments publics, toiture des établissements, travaux de voirie, éclairage public, nouveau skate-parc, rénovation des ateliers techniques...

1000 BOUGIES

La Ville se lance officiellement dans l'organisation de l'anniversaire de son millénaire. « Il était une fois 1024 » est le titre de cet événement qu'inaugureront les élus en septembre 2024 au moment des Journées Européennes du Patrimoine. Cet anniversaire prendra fin lors de l'édition 2025 des « Lumières au Fay ». Tous les acteurs du territoire volontaires qui souhaitent participer à cet anniversaire sont les bienvenus. Associations, commerçants, artisans, bénévoles... rejoignez les groupes de travail pilotés par la Ville. Virginie Blandin, Adjointe au Maire en charge de l'attractivité, est l'élue référente de cette manifestation.

GALERIE DUCHAMP

**PROCHAINE EXPOSITION
DU 26 FÉVRIER
AU 12 JUIN 2022**

La Galerie Duchamp présentera l'exposition **«J'ai l'impression que nous ne sommes plus au Kansas»** qui réunira huit artistes : l'Atelier McClane, Julie Chaffort, Antoine Duchenet, Morgane Fourey, Ludwick Hernandez, Eléonore Saintagnan, Maxime Verdier et Charlotte Vitaïoli.

Ils ont en commun de s'intéresser à la question du décor et à la représentation du pays et de ses paysages. Dessins, photographies, peintures, sculptures, vêtements et beaucoup de couleur !



Cette exposition rassemble les artistes invités par la Galerie Duchamp en résidences artistiques dans des écoles du territoire dans le cadre de la 24ème édition du parcours ICONOCUBE. Intégrer cette exposition collective à la programmation du centre d'art permet aux publics de découvrir le travail des artistes avec qui les établissements scolaires d'Yvetot et des alentours collaboreront en 2022.

Entrée libre et gratuite, accompagnée ou non d'un médiateur.

Les mercredis, samedis, dimanches de 14h à 18h. Les jeudis, vendredis de 14h à 16h30.

Le vernissage se tiendra le 25 février 2022 à 18h30. Vous y êtes cordialement invités.



GILLES CAMUSET, CE GÉNIE !

***Gilles Camuset, régisseur de la salle de spectacles
« Les Vikings » a inventé un produit innovant évitant
les troubles musculosquelettiques (TMS)***

Au moment des spectacles, avec l'ensemble de l'équipe, nous devons disposer sur le sol des tapis de danse en pvc d'un poids moyen de 40kg par rouleau et d'une taille moyenne de 1m50 de longueur et 15m de largeur, à la force de nos bras. Puis nous devons les nettoyer et les ranger après chaque spectacle. Cela représente de nombreuses et longues manipulations répétitives et encombrantes entraînant courbatures et douleurs musculaires surtout au niveau du dos. Je me suis donc posé la question comment rendre cette tâche plus facile, plus rapide et moins douloureuse pour notre corps ? J'ai fait plusieurs prototypes pour enfin arriver à ce résultat ! Ce système sur roulettes permet de dérouler les tapis facilement et de les enrouler grâce à une manivelle tout en les nettoyant à l'aide de deux brosses retirant cailloux, poussières.... Cette armature peut stocker 6 rouleaux, mais d'autres versions sont disponibles en 8 et 10 rouleaux. Le problème qui a très vite été soulevé est que le mouvement des tapis crée de l'électricité statique à hauteur de 9V à cause des frottements des différents matériaux. Pour éviter les coups de jus, une prise terre a été installée.

Un brevet a été déposé sur le système que plusieurs techniciens de différentes salles approuvent. Gilles Camuset va d'ailleurs bientôt recevoir une médaille de la CARSAT

(Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail) ainsi que de l'INRS (Institut national de recherche et de sécurité) pour cette invention.

DU COTÉ DE CHEZ VOUS : L'ATELIER PEINTURE DE L'ESAT

L'ESAT (Établissement et Service d'Aide par le travail) d'Yvetot, est un établissement médico-social qui accompagne 157 personnes en situation de handicap (physique, social, mental...) dans leur milieu social et professionnel. Chaque travailleur a son parcours, son projet. Les éducateurs spécialisés sont donc à leur disposition pour les soutenir dans la réalisation de leurs objectifs.

L'ESAT se compose de huit ateliers dont l'atelier « peinture et embellissement ». Il s'agit d'une équipe de deux encadrants qualifiés aux techniques de peinture et de 12 usagers travailleurs.

Le but ici est de favoriser l'autonomie et la réinsertion sociale et professionnelle en apprenant à peindre aux côtés de professionnels. D'ailleurs, cet atelier propose des prestations de peinture et d'embellissement, de peinture de menuiserie, de pose de revêtements de sols et muraux pour tous les publics. Elle est aussi compétente pour les prestations de peinture destinées à l'industrie. Tous ces travaux sont réalisés sur devis en atelier, ou sur site, en fonction de la demande.

Vous êtes intéressés ? Vous avez un projet et vous souhaitez plus de renseignements ? Contactez l'ESAT d'Yvetot au 02 35 95 91 50 situé au 52 rue Joseph Coddeville.

Vous pouvez également suivre l'établissement sur sa page Facebook « Esat Yvetot ».

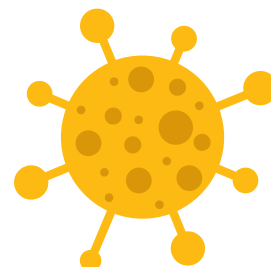
COVID-19 : POINT SUR LA SITUATION SANITAIRE

Les protocoles dans les établissements scolaires vont être simplifiés, a annoncé le Premier Ministre Jean Castex, le lundi 10 janvier 2022.

L'objectif est de laisser au maximum les écoles ouvertes :

- Lorsqu'un cas positif est détecté dans une classe, il n'est plus demandé aux parents de venir chercher leur enfant immédiatement, ils peuvent attendre la sortie scolaire.
- Lorsqu'un cas positif est détecté dans une classe, les enfants peuvent recourir à 3 autotests (au lieu d'un test PCR suivi de deux autotests) gratuits.
- Enfin, il n'est plus demandé aux parents de produire une attestation après chaque autotest : une unique attestation est demandée.

Par ailleurs, pour faire face aux deux vagues simultanées des variants Delta et Omicron, d'autres adaptations des mesures sanitaires en vigueur avaient déjà été précisées :



Vaccination

- Le délai de la dose de rappel est ramené à trois mois après la dernière injection ou la dernière infection au Covid-19.
- Le rappel vaccinal est ouvert à toutes les personnes de 18 ans et plus.
- La vaccination est ouverte à tous les enfants de 5-11 ans et requiert l'accord des deux parents.

Isolement

Les règles d'isolement et de quarantaine ont évolué en cas d'infection au Covid-19 ou de cas contact. L'objectif est de faire face à la diffusion extrêmement rapide du variant Omicron et de maintenir, dans le même temps, la vie socio-économique en France.

Tests

Il n'est désormais plus obligatoire de réaliser un test PCR pour confirmer un test antigénique positif. En revanche, un test PCR reste nécessaire après un autotest positif.

Milieu professionnel

Le recours au télétravail est rendu obligatoire pour tous les salariés pour lesquels il est possible. Il s'agit de trois jours minimum par semaine et quatre jours quand cela est possible.

Gestes barrières

- Le port du masque, déjà obligatoire en intérieur dans tous les établissements recevant du public, est étendu à certains centres-villes.
- Le port du masque est obligatoire dès l'âge de 6 ans dans les transports collectifs intérieurs et dans les lieux recevant du public.
- L'aération fréquente des lieux clos est plus que jamais nécessaire. Il est recommandé d'aérer chaque pièce 10 minutes toutes les heures.

Déplacements

Toute personne de 12 ans et plus entrant sur le territoire français doit présenter un test PCR ou antigénique négatif de moins de 24h ou 48h en fonction du pays de provenance. Seule exception, les personnes présentant un schéma vaccinal complet n'ont pas à présenter de test, lorsqu'elles arrivent d'un État membre de l'Union européenne, d'Andorre, d'Islande, du Liechtenstein, de Monaco, de la Norvège, de Saint-Marin, du Saint-Siège ou de la Suisse.

Retrouvez l'évolution des consignes sanitaires sur le site internet www.yvetot.fr et sur www.gouvernement.fr/info-coronavirus

Pour cette nouvelle année, nous vous présentons nos meilleurs vœux de santé et de sérénité.

Malgré le contexte, nous continuerons à nous engager pour l'intérêt général de nos habitants et de notre Ville, en participant à toutes les réunions et en travaillant avec assiduité sur nos projets.

2022 sera marquée par la poursuite des travaux : d'accessibilité pour permettre à tous d'utiliser les lieux publics, de réfection des toitures pour diminuer nos consommations d'énergie.

2022 sera le lancement de la dernière tranche de la rénovation des services techniques avec la réhabilitation des derniers hangars et la création d'un nouveau bâtiment administratif équipé de panneaux solaires qui permettront, à terme, d'être en quasi autonomie électrique sur ce site.

2022 sera l'année de la réalisation du nouveau skatepark qui permettra aux jeunes et au moins jeunes de s'entraîner en toute sécurité tout en s'amusant.

2022 sera l'année de la modification du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal pour intégrer une

Orientation d'Aménagement Programmée sur le Quartier du Fay afin de préserver son authenticité et son caractère végétal.

2022 verra les premiers tests « grandeur nature » pour les points durs du schéma cyclable afin de valider, avec les utilisateurs du vélo, les propositions faites et s'assurer de leur efficacité.

2022 sera aussi l'année de la Place des Belges avec son réaménagement et la préparation des trois rues qui l'entourent. Nous créerons une halle et nous végétaliserons. 2022 sera une année où nous continuerons la concertation. Les projets majeurs affectant la ville seront présentés en réunion publique afin d'assurer la concertation avec les riverains et prendre en compte les avis et commentaires. Vous l'aurez compris, 2022 s'annonce être une année riche de projets mais aussi d'enthousiasme pour toute notre équipe. Nous avançons avec rigueur, professionnalisme et continuité pour réaliser, ensemble, ces projets qui répondent à vos attentes.

Prenez soin de vous.

L'équipe de la majorité

Recevez les vœux de notre équipe : Les vœux de « bonne santé » prennent une tournure évidemment particulière cette année encore.

2022, c'est aussi une année qui vous permettra d'exercer votre devoir de citoyen à deux reprises pour les élections présidentielles et les élections législatives : que ces scrutins vous donnent l'occasion de vous retrouver, de débattre sereinement de vos visions de la société et de faire corps derrière une personne, puis un gouvernement que nous espérons fort pour résorber la dette covid et affronter les crises à venir.

Nous avons récemment lu dans la presse locale les projets 2022 pour les yvetotais annoncés par la municipalité : N'oublions pas que nous devons le 4^e gymnase à la Région Normandie présidée par Hervé MORIN, nous devons la construction du nouveau siège du CCAS et la réhabilitation de la cuisine centrale à Gérard CHARASSIER, le Centre d'Incendie et de Secours au Service Départemental d'Incendie et de Secours présidé par André GAUTIER, représentant Bertrand BELLANGER au Conseil d'Administration de ce même organisme

Quant à la végétalisation de la place des Belges ... on attend de voir.

Nous sommes régulièrement surpris du flou qui existe sur le devenir des sites pré-cités : Que deviendra le site de la caserne des pompiers rue Thiers lorsqu'elle aura déménagé ? Que deviendra le site du CCAS rue Carnot lorsqu'il aura déménagé ? Malheureusement l'équipe qui administre notre commune actuellement gère au jour le jour et n'a aucune ambition pour ces lieux pourtant emblématiques.

Et quid des projets qui étaient annoncés dans le programme de l'équipe « Yvetot Passionné » ? Ressourcerie : enterré. Stand de tir : enterré. Chaufferie bois : enterré. Hallette en centre-ville : plus de nouvelles. Panneaux solaires sur certains bâtiments publics : oubliés...

Mais les vœux du maire comportent tous les mots clés : « attractivité », « dynamisme », « projet phare »... alors peut-être qu'il faut continuer à y croire....

Charlotte MASSET, Thierry SOUDAIS, Dominique TALADUN-CHAUVEL, Vincent HARDOUIN

Chères Yvetotaises, chers Yvetotais,

Cette année qui vient de s'écouler aura encore vu de nombreuses personnes souffrir du contexte sanitaire. Remercions tous ceux qui ont été à notre service, sans relâche, pour nous assurer une vie à peu près « normale ». Les vœux du Maire que nous vous invitons à regarder sur la page facebook de la ville sont emprunts de la propagande habituelle, celle que nous subissons depuis 14 ans. Mais personne n'est dupe. Elle prend à son compte le travail des autres sans préciser que c'est la Région et le Département, collectivités territoriales font de leur mieux pour réaliser des projets structurants. De notre côté, nous, élus d'opposition sommes à votre écoute, à votre service et toujours sur le front.

Notre travail, vous le savez maintenant est de faire des propositions, de nous battre à faire concrétiser nos projets de campagne puisqu'il n'y en a aucun (projet) dans la majorité. Ainsi, l'équipe des policiers municipaux a été renforcée comme nous le proposons depuis plusieurs années, la vidéo surveillance est renforcée,

un théâtre et une école de théâtre sont à l'étude... C'est pour nous la reconnaissance de la qualité de notre projet face à l'inexistence de celui de l'équipe en place. Nos projets se réalisent, au forceps certes, mais se réalisent et c'est bien là l'essence de notre engagement.

« Notre crédibilité repose sur le respect de nos engagements et l'accomplissement de nos promesses. »

Que cette année 2022 vous apporte bonheur, santé et accomplissement de vos souhaits les plus chers.

Laurent BENARD, Pierre HURTEBIZE.